

Laxou, le 20 janvier 2020

Objet : commande kit signalisation – exploitation porcine

Madame, Monsieur,

L'arrêté du 26 février 2019 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2018 relatif aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations détenant des suidés dans le cadre de la prévention de la peste porcine africaine et des autres dangers sanitaires réglementés rend obligatoire, pour chaque exploitation porcine, **la formation d'un référent biosécurité** ainsi que la **mise en place d'un plan de biosécurité** et ce, **avant le 1^{er} janvier 2020**.

Cet arrêté indique également que le détenteur doit définir un **plan de circulation** qui doit faire l'objet d'une **signalisation extérieure** au sein de l'exploitation indiquant notamment la raison sociale de l'exploitation, l'accès aux quais d'embarquement et de livraison des animaux, le point de livraison d'aliments ou de matières premières, le point de livraison du matériel, le local de quarantaine, la fosse ou la station à lisier, le sas sanitaire et l'aire d'équarrissage.

L'interprofession porcine du Grand Est, Interporc Grand Est, vous propose un kit de panneaux en aluminium pour répondre à cette obligation (environ 50 € HT le kit en fonction du nombre commandés + frais de port). Interporc Grand Est propose de prendre en charge une partie du coût du kit, restant une participation à votre charge de 20 € HT / kit additionnée des frais de port (estimés à environ 15 € / kit).

Vous trouverez le bon de commande associé au secrétariat ou vous pouvez nous le demander aux coordonnées ci-dessous :

INTERPORC Grand Est
5 rue de la Vologne, 54520 LAXOU
Tel : 03 83 96 68 04 – Fax : 03.83.96.31.40
bdporc@interbevgrandest.fr

Le bon de commande est à nous retourner (aux coordonnées ci-dessus) pour le **21 février au plus tard**. Nous vous enverrons le kit commandé courant mars/avril¹ avec une facture détaillée pour le règlement.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Mickael CHARDIN



¹ Sous réserve d'avoir un volume de commande suffisant pour cette réalisation collective (100 kits minimum).
Délai de fabrication 1 mois.

CONTENU DU KIT PROPOSE

RAISON SOCIAL <i>(personnalisé)</i>
QUAI D'EMBARQUEMENT
AIRE D'ÉQUARRISSAGE
QUARANTAINE

MATÉRIEL DÉPÔT DE COLIS
SAS SANITAIRE
SILOS
FOSSES

PROTECTION SANITAIRE D'ÉLEVAGE ENTRÉE INTERDITE AUX PERSONNES NON AUTORISÉES



8 X

